

Côtes-d'Armor



Le département compte deux anciens « quartiers » des affaires maritimes : Paimpol et Saint-Brieuc.

Les ports

Deux ports équipés d'une criée : Erquy et Saint-Quay-Portrieux, mais aussi sept points agréés pour le débarquement des produits de la pêche maritime professionnelle en vue de leur première mise sur le marché (Locquémeau, Perros-Guirec, Plougrescant-Tréguier, Pors-Even, Paimpol, Dahouët et Saint-Cast-le-Guildo).

Trois ports de commerce : Le Légué (Saint-Brieuc), Tréguier et Lézardrieux.

Plus de 45 zones de mouillages collectifs sont répertoriées dans le département. 15 648 places dans les ports de plaisance, dont 2 404 dans les ports en eaux profondes, 3 990 dans les bassins à flot, 2 313 dans les ports à échouage et 6 941 mouillages non abrités. Géographiquement, les places se répartissent ainsi :

- Baie de Lannion/côte de Granit rose/côte des ajoncs : 5 659 places,
- Trieux/baie de Saint-Brieuc Ouest : 5 420 places,
- Côte de Penthièvre : 1 224 places,
- Côte d'Émeraude et Rance maritime : 3 345 places.

Source : Bretagne développement innovation/Les retombées économiques du nautisme en Bretagne-2015, DDTM/DML 22

La pêche professionnelle maritime

270 navires immatriculés⁽¹⁾ dans le département

Paimpol	Petite pêche*	111
	Pêche côtière*	1
	Pêche au large*	0
	Cultures marines pêche*	1
Saint-Brieuc	Petite pêche*	129
	Pêche côtière*	3
	Pêche au large*	25
TOTAL		270

89 % des navires sont armés* en petite pêche*.

6 navires neufs mis en service en 2019⁽²⁾.

Par âge	moins de 5 ans	5 à 9 ans	10 à 14 ans	15 à 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	plus de 50 ans	TOTAL
Paimpol	5	7	14	11	18	38	19	1	113
Saint-Brieuc	14	11	12	9	16	55	31	9	157
TOTAL	19	18	26	20	34	93	50	10	270

Par longueur	inf 8m	inf 12m	inf 16m	inf 25m	sup 25m	TOTAL
Paimpol	37	74	1	1	0	113
Saint-Brieuc	20	103	8	26	0	157
TOTAL	57	177	9	27	0	270

Source : DGITM/DAM/SDSI

823 marins-pêcheurs identifiés⁽¹⁾ dans le département

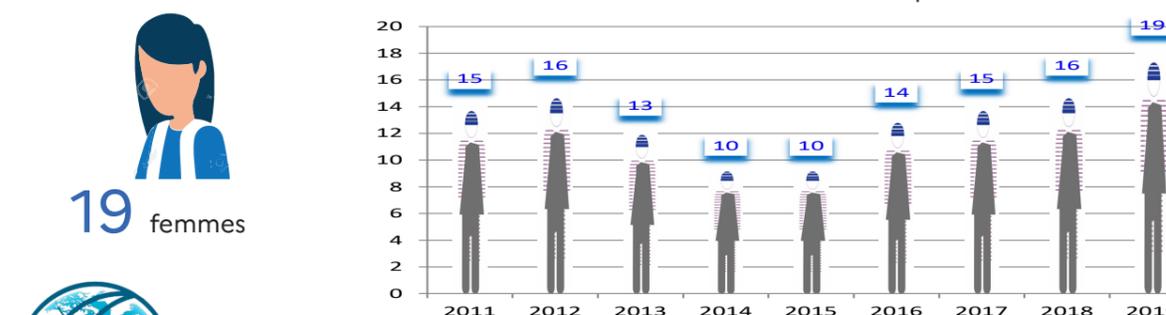
Répartition par genre de navigation

	Cultures marines pêche*	Petite pêche*	Pêche côtière*	Pêche au large*	Grande pêche*	TOTAL
Paimpol	3	253	16	58	20	350
Saint-Brieuc	1	312	25	128	7	473
TOTAL	4	565	41	186	27	823

Répartition par âge

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Paimpol	10	99	98	57	62	24	350
Saint-Brieuc	26	62	112	132	104	37	473
TOTAL	36	161	210	189	166	61	823

Évolution du nombre de femmes marins-pêcheurs



19 femmes



35 marins-pêcheurs étrangers, dont : 29 originaires de l'Union européenne.

166 407 jours travaillés sont comptabilisés en 2019.

(1) Navires actifs au moins 1 jour en 2019 cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.
(2) Visites de mise en service de navires neufs par un centre de sécurité des navires

(1) Marins-pêcheurs identifiés dans le département, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins.
Source : DGITM/DAM/SDSI

Les résultats de la pêche professionnelle embarquée

Commercialisation totale :
20 962 tonnes (-5 %)
58,37 millions d'euros (-3,3 %)
2,78 €/kg (1,8 %)

Les criées costarmoricaines réalisent en 2019 la 6^{ème} meilleure année en valeur vendue depuis leur création.

Plus de 50 % de la production provient de chalutiers.

Les navires de pêche au large débarquent principalement leur pêche en base avancée à Ros-coff. La production est ensuite rapatriée pour être vendue dans les criées des Côtes-d'Armor.

135 acheteurs étaient inscrits sous les criées des Côtes-d'Armor en 2018. La part des achats réalisés en ligne atteignait environ 72 %.

Les apports des navires hauturiers baissent de 15 % en volume et 11 % en valeur. Ceux de la pêche côtière augmentent de 11 % en volume, mais baissent de 4 % en valeur à cause de la hausse d'espèces peu valorisées (émissole, raie, grondin), la diminution d'espèces valorisées (daurade royale, lieu jaune, bar, lotte) et la baisse du prix moyen de la seiche.

	Quantité (tonnes)	Variation 2019/2018 (%)	Valeur (millions d'euros)	Variation 2019/2018 (%)	Prix moyen (€/kg)	Variation 2018/2017 (%)
Erquy	11 408	-2,6	31,89	-0,4	2,80	2,3
Saint-Quay-Portrieux	9 554	-7,6	26,48	-6,6	2,77	1,1

Coquillages : 8 941 tonnes, hausse de 6 %

Globalement, les coquillages couvrent 43 % du volume et 30 % de la valeur commercialisés en criée.

La coquille Saint-Jacques, en hausse de 18 % en volume et 17 % en valeur, suite à une augmentation de quota sur le gisement de la baie de Saint-Brieuc reste l'espèce phare du département. Elle couvre 32 % du volume et 26 % de la valeur commercialisés.

229 licences de pêche sont attribuées. Les coquilles Saint-Jacques sont pêchées par les navires (80 % des navires du département y participent) ou cueillies (plongée sous marine). La coquille Saint-Jacques des Côtes-d'Armor bénéficie d'une IGP (Indication géographique protégée)*.

Les apports de pétoncle, essentiellement commercialisé de gré à gré, ont doublé. Ceux de praire augmentent aussi, alors que la commercialisation de buccin et d'amande baisse.

Céphalopodes : 1 394 tonnes, chute de 10 %

La vente de seiche baisse de 3 % en volume et 30 % en valeur suite à un décrochage du prix de vente qui avait atteint en 2018 la valeur inédite de 4,87€/kg.

La commercialisation d'encornet baisse également (-28 % en volume et -30 % en valeur).

Crustacés : 175 tonnes, chute de 3 %

La valeur commercialisée augmente grâce notamment aux débarquements de homard en progression de près de 8 %.

Poissons : 10 451 tonnes, chute de 12 %

Les ventes de poissons chutent également en valeur de 5 %.

Crée d'Erquy

En moyenne, 11 navires hauturiers vendent chaque semaine à la criée.

Commercialisation totale :
11 408 tonnes (-2,6 %)
31,89 millions d'euros (-0,4 %)
2,80 €/kg (2,3 %)

Espèces principales

	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen (€/kg)
Coquille Saint-Jacques	2 916	26	6,66	21	2,28
Églefin	940	9	2,41	8	2,56
Grondin rouge	885	9	0,58	2	0,66
Buccin dit bulot	813	7	0,80	3	0,99
Baudroie	632	6	3,54	12	5,60
Seiche	545	5	1,80	6	3,30
Congre	445	4	0,45	2	1,01
Tacaud commun	438	4	0,39	1	0,89
Amande de mer	433	4	0,20	1	0,46
Saint-Pierre	381	4	4,86	17	12,76

Au niveau national, la criée occupe la première place pour la commercialisation de grondin rouge, de limande-sole, de tacaud et de Saint-Pierre.

Source : FranceAgriMer-VISIOMer/navires français

Crée de Saint-Quay-Portrieux

En moyenne, 10 navires hauturiers vendent chaque semaine à la criée.

Commercialisation totale :
9 554 tonnes (-7,6 %)
26,48 millions d'euros (-6,6 %)
2,77 €/kg (1,1 %)

Espèces principales

	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen (€/kg)
Coquille Saint-Jacques	3 847	40	6,60	32	2,23
Églefin	623	7	1,51	6	2,42
Seiche commune	487	5	1,66	6	3,41
Grondin rouge	417	5	0,26	1	0,62
Merlan	380	4	0,86	3	2,26
Baudroie	369	4	1,97	8	5,34
Amande de mer	366	4	0,11	0,4	0,30
Émissole	354	4	0,49	3	1,38
Raie douce	323	4	0,73	3	2,26
Saint-Pierre	201	2	2,32	9	11,54

Au niveau national, la criée occupe la première place pour la commercialisation de homard et de raie douce (raja montagui).

Source : FranceAgriMer-VISIOMer/navires français

Le mareyage*

Le département compte sept entreprises de mareyage.

Source : FranceAgriMer-2015

La pêche à pied professionnelle

La DDTM/DML a délivré 28 permis nationaux de pêche à pied.

56 licences de pêche à pied professionnelle ont été délivrées par le comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins* pour les gisements du département.

14 pêcheurs professionnels ont obtenu une licence pour le ramassage des algues.

3 navires ont une carte de circulation permettant le transport des espèces pêchées à pied.

Pour la saison 2018/2019, le tonnage pêché est estimé à 139 tonnes, réparti ainsi :

- 40 tonnes de coques,
- 95 tonnes de palourdes japonaises,
- 4 tonnes de palourdes européennes.

1 931 tonnes d'algues de rive avaient été récoltées en 2018 dans le département.

Sources : DDTM/DML 22

Les structures professionnelles de la pêche

Le comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins* a son siège à Pordic.

Sept coopératives d'avitaillement et deux groupements de gestion en charge de la gestion administrative des navires sont également présents dans le département.

L'organisation de producteurs, Cobrenord, basée à Saint-Quay-Portrieux a pour première espèce cible la coquille Saint-Jacques. Elle compte 170 adhérents pour 9 311 tonnes.

L'aquaculture marine

Les concessions et la production

Le littoral costarmoricaïn est jalonné de quatre sites principaux de production d'huîtres creuses (rivière de Tréguier, Paimpol, baie de la Fresnaye près du cap Fréhel, baie de l'Arguenon) et de quatre sites de production de moules (Pleubian au niveau du sillon de Talbert, baie de Saint-Brieuc, baie de la Fresnaye près du cap Fréhel, baie de l'Arguenon).

Le littoral compte 1 374 concessions attribuées à 248 détenteurs et une superficie totale de 1 379 hectares et 157 kilomètres de bouchots.

Source : DGITM/DAM/SDSI

68 % des concessions relèvent de l'ancien quartier de Paimpol (977 hectares et 7,6 kilomètres) pour 203 concessionnaires.

Source : DGITM/DAM/SDSI

La production peut être estimée entre 8 000 et 9 000 tonnes d'huîtres et entre 6 000 et 6 500 tonnes de moules. Source : DDTM/DML 22-2017

94 **174** marins identifiés⁽¹⁾ et navires aquacoles immatriculés⁽²⁾

Répartition des marins par âge

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Paimpol	0	12	22	19	29	6	88
Saint-Brieuc	0	11	21	19	33	2	86
TOTAL	0	23	43	38	62	8	174

Tous les conchyliculteurs ne sont pas marins. Les professionnels non marins sont affiliés à la Mutualité sociale agricole et non à l'Établissement national des invalides de la marine.



27 femmes

94 navires aquacoles sont immatriculés dans le département.

L'algoculture

Sept concessions ont été accordées pour l'algoculture pour une surface totale de 39 hectares.

À noter la présence dans l'estuaire du Trieux d'une concession expérimentale de 6 hectares attribuée au Centre d'étude et de valorisation des algues (Ceva). Cette concession est ouverte à la polyculture (algues, poissons, coquillages).

Une concession de 3 hectares a été octroyée en octobre 2017 à un projet d'aquaculture intégrée multitrophique pour l'élevage de truites arc-en-ciel et la culture d'algues.

La pisciculture

Quatre entreprises de pisciculture sont implantées dans les Côtes-d'Armor.

Parmi elles, l'activité turbot de France Turbot a été reprise en mars 2015 par le groupe Gloria Maris (cf page 24).

Le transport maritime

18 navires immatriculés

Par genre	Pilotage*	Navigation côtière*	Cabotage national*	TOTAL
Paimpol	0	16	1	17
Saint-Brieuc	1	0	0	1
TOTAL	1	16	1	18

Parmi les navires immatriculés dans le département :

13 navires de moins de 20 ans, 3 navires de moins de 16 mètres, 2 navires de plus de 26 mètres.

(1) Marins identifiés dans le département, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins. (2) Navires actifs au moins 1 jour en 2019, cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires. Sources : DGITM/DAM/SDSI, DDTM/DML 22

602 marins identifiés⁽¹⁾

Par genre	Pilotage*	Remorquage*	Navigation côtière*	Cabotage national*	Cabotage international*	Long cours*	Lamanage* navigation côtière*	TOTAL
Paimpol	9	14	88	21	229	90	0	451
Saint-Brieuc	2	8	31	5	74	27	4	151
TOTAL	11	22	119	26	303	117	4	602

Répartition des marins par âge

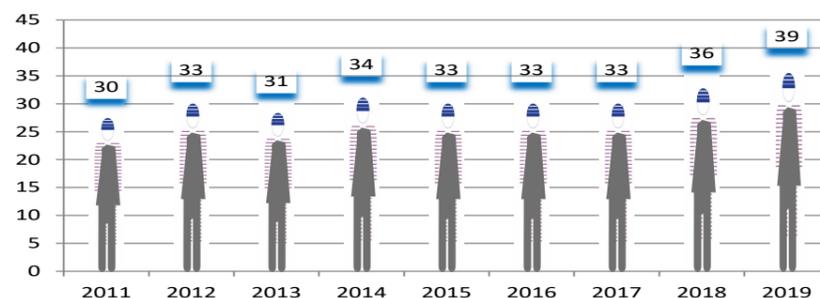
	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Paimpol	9	101	120	109	103	13	455
Saint-Brieuc	22	29	29	38	25	4	147
TOTAL	31	130	149	147	128	17	602



2 marins-pêcheurs étrangers, sont identifiés dans le département

83 000 jours travaillés sont comptabilisés en 2019.

Évolution du nombre de femmes marins au commerce



39 femmes

Les emplois au port du Légué

Selon l'INSEE, « les activités liées au port de commerce sont prépondérantes au Légué. Le transport maritime et les activités de maintenance, de logistique ou de pilotage emploient une trentaine de personnes sur le port. Les industries qui tirent profit de la proximité du port de commerce emploient 100 personnes. »

En 2013, les activités portuaires du Légué ont créé 17 millions d'euros de richesse. Les activités liées au port de commerce en ont généré la majorité (11 millions d'euros).

Source : Insee Dossier Bretagne, « 200 emplois portuaires à Saint-Brieuc-Le Légué »

L'activité des ports de commerce

Le trafic global des trois ports du département augmente. Il s'élève à 374 987 tonnes, soit une augmentation de 9,6 % par rapport à 2018.

Le trafic global du port du Légué (Saint-Brieuc) s'élève à 283 847 tonnes, soit une hausse de 13,7 %. Le nombre d'escales est de 140, dont 117 en cabotage international*. Le tonnage moyen par escale est de 2 000 tonnes. Si l'on exclut les sabliers, la cargaison moyenne par caboteur est de l'ordre de 2 200 tonnes.

Trafics principaux :

- Agro-alimentaire : 120 271 tonnes,
- Bois : 63 428 tonnes,
- Kaolin : 27 864 tonnes,
- Engrais : 24 822 tonnes,
- Amendements : 24 114 tonnes.

Les pilotes de la station de pilotage* des Côtes-d'Armor ont réalisé 321 mouvements en 2019.

Source : CCI 22

Le trafic global du port de Tréguier est en hausse et s'élève à 70 140 tonnes, soit une hausse de 7,4 %. Le nombre d'escales est de 36, dont 33 en navigation côtière*.

Trafics principaux :

- Amendements : 59 509 tonnes,
- Sel : 4 052 tonnes,
- Agroalimentaire : 3 294 tonnes,
- Engrais : 2 285 tonnes.

Le port bénéficie du report des tonnages du port de Pontrieux.

Le trafic du port de Lézardrieux s'élève à 21 000 tonnes d'amendements marins. L'activité de l'opérateur a pris fin au 31 décembre 2019.

Le transport de passagers

Trois voiliers sont armés en NUC (navire à utilisation commerciale)*.

Le département compte également 116 vedettes à passagers proposant des circuits et des croisières côtières.

Source : DDTM/DML 22

Avec 397 300 passagers, la liaison Bréhat/continent retrouve son niveau de 2016 et connaît une hausse de trafic de 3,9 %.

Le trafic à Erquy/Cap Fréhel s'établit à 14 830 passagers.

Source : CCI 22

La réparation navale

La zone de réparation navale de Saint-Brieuc/Le Légué a accueilli 178 navires, soit 9,6 % de moins qu'en 2018.

Parmi eux, 125 navires sont des côtiers, 26 sont des hauturiers et 16 des vedettes à passagers.

Source : CCI 22

La zone de réparation navale de Paimpol a accueilli 309 navires contre 300 en 2018.

La majorité sont des navires de plaisance (178). Ils sont suivis par des navires de pêche côtière* (55) puis des navires de servitude (31).

Source : CCI 22

(1) Marins identifiés dans le département, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins. Source : DGITM/DAM/SDSI

La plaisance professionnelle

Répartition des **25** marins⁽¹⁾ identifiés dans le département

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Paimpol	0	1	4	4	4	2	15
Saint-Brieuc	1	2	3	3	0	1	10
TOTAL	1	3	7	7	4	3	25



Parmi les marins identifiés dans le département, 17 travaillent en navigation côtière*.

Quatre navires⁽²⁾ sont armés à la plaisance professionnelle en navigation côtière* : trois sont des voiliers d'une longueur inférieure à 12 mètres et un voilier mesure plus de 16 mètres.

(1) Marins identifiés dans le département, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins. (2) Navires actifs au moins 1 jour en 2019, cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires. Source : DGITM/DAM/SDSI

Les énergies marines renouvelables

Un projet de parc éolien posé au large de Saint-Brieuc a été retenu pour 496 MW (62 éoliennes) pour une production électrique de 1 820 GWh, consommation équivalente aux besoins de 850 000 habitants. Les travaux préparatoires se sont poursuivis en 2019. Le service de maintenance et d'exploitation sera installé à Lézardrieux.

« Le site du plateau de la Horaine, au nord-est de l'île de BRÉHAT est identifié comme un gisement intéressant de courants marins susceptible d'être exploité comme site d'essais et d'expérimentation pour la production électrique. EDF a été autorisé en 2011 à y aménager un site d'essai et son raccordement électrique au réseau y a testé jusqu'en 2017 la technologie Open hydro développée par Naval énergies. Depuis, les sociétés Construction Mécaniques de Normandie (CMN) et HYDROQUEST se sont rapprochés d'EDF pour tester leur hydrolienne à axe vertical SEARIEUS sur le site pour une période de test de six mois en fonctionnement. » Après obtention d'une autorisation administrative, l'hydrolienne de CMN a été installée en mai 2019. Elle devrait être retirée en 2020 lorsqu'elle aura atteint 4 000 heures de fonctionnement.

Source : DDTM/DML 22

L'environnement

Classement des eaux de baignade :

78 sites d'excellente qualité, **32** sites de bonne qualité, **7** sites de qualité suffisante et **2** sites de qualité insuffisante. Source : ministère de la Santé

Les comités de pilotage pour les sites Natura 2000 de la baie de Saint-Brieuc Est et Cap d'Erquy / Cap Fréhel ont été installés en 2019.

Source : DDTM/DML 22

Label Pavillon bleu*

- **2** communes labellisées pour une ou plusieurs plages : Trévou-Tréguignec et, pour la première fois, Plouha.
- **3** ports labellisés (Paimpol, Binic, Saint-Quay-Portrieux).



La formation professionnelle

Le lycée professionnel maritime (LPM) Pierre Loti de Paimpol a accueilli 174 élèves en formation initiale au cours de l'année scolaire 2018/2019. L'établissement dispense également de la formation continue (25 045 heures en 2018).

Le LPM assure des formations initiale et continue pour la pêche maritime, le commerce, la plaisance professionnelle. Il accueille une

classe de mise à niveau maritime préparatoire au BTS « maintenance des systèmes électro-navals » (BTS MASEN), ainsi qu'une section bac professionnel « maintenance nautique ».

Le lycée privé Kersa-Lasalle à Ploubazlanec prépare aux concours de recrutement d'officier de la marine marchande.

Source : DIRM NAMO

La plaisance, les loisirs nautiques et la pêche de loisir

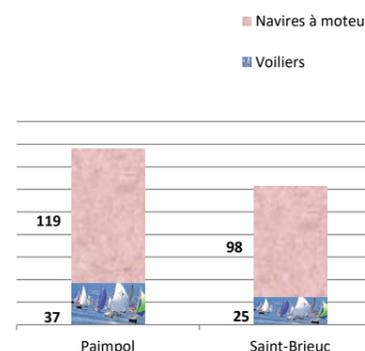
38 065 navires de plaisance immatriculés

Le département compte :
65 % de navires à moteur.
4 % de la flotte métropolitaine.

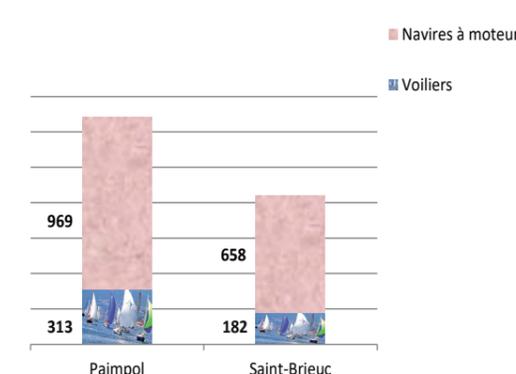
	Nombre de navires de plaisance immatriculés
Paimpol	22 725
Saint-Brieuc	15 340

Les navires ayant une longueur inférieure à 5 mètres représentent 54 % de la flotte à Paimpol et 57 % à Saint-Brieuc.

308 premières immatriculations



2 122 mutations de propriété



Source : DGITM/DAM/SDSI

Les permis mer

1 300 plaisanciers ont obtenu un permis côtier et **91** l'extension hauturière en 2019.

Source : DDTM/DML 22

Ils ont pu être formés dans l'un des **20** bateaux-écoles agréés dans le département par la DDTM/DML.

Les retombées économiques du nautisme

Secteur	Nombre d'acteurs	Emplois	Chiffre d'affaires (M€)	Retombées indirectes (M€)
Ports de plaisance	44	74,5	8,7	2,5
Sports nautiques et de bord de mer	115	295	23,3	9
Industries, commerces et services	138	363	44,5	18

Source : Bretagne développement innovation/Les retombées économiques du nautisme en Bretagne-2015

Les loisirs nautiques

Estimation du nombre de structures susceptibles de proposer des activités en mer labellisées ou affiliées à une fédération :

- 16 structures de plongée en apnée,
- 26 structures agréées pour la plongée sportive,
- 7 structures de pêche sous-marine,
- 39 structures avec une activité de voile, dont 18 « École française de voile »,
- 3 clubs de char à voile.
- 13 structures de canoë-kayak,
- 6 clubs d'aviron,
- 7 structures de kite-surf et cerf volant,
- 8 structures de surf,
- 1 club de longe côte.

Les licenciés affiliés aux clubs ne représentent qu'une infime partie des pratiquants de loisirs nautiques.

Sources : comités régionaux d'études et de sports sous-marins, Fédération française de voile (2018), École française de voile (2018), Fédération française de char à voile, Fédération française de canoë-kayak, Fédération française d'aviron, Fédération française de vol libre, Fédération française de surf, Fédération française de randonnée

La pêche de loisir

95 autorisations de pose d'un filet fixe* ont été délivrées par la DDTM/DML pour la pêche de loisir dans la zone de balancement des marées*.

Source : DDTM/DML 22

299 autorisations pour la pêche de loisir ont été délivrées par la DIRM NAMO pour des navires de plaisance immatriculés dans le département en 2019.

Source : DIRM NAMO

Les manifestations nautiques

174 manifestations nautiques ont été enregistrées auprès de l'administration maritime en 2019.

Source : DDTM/DML 22

La sécurité maritime

La DIRM NAMO dispose à Paimpol d'une antenne du centre de sécurité des navires de Saint-Malo (cf page 96).

462 aides à la navigation (phares, bouées*, tourelles*, amers*, balises, espars*) sur le littoral ou en mer sont prises en charge par la DIRM NAMO (subdivision des phares et balises).

Le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) de la DIRM NAMO de Corsen a effectué **532** opérations⁽¹⁾ de recherche et de sauvetage au large du des Côtes-d'Armor sous l'autorité du préfet maritime de l'Atlantique.

La SNSM, structure essentielle pour le sauvetage maritime, dispose de **22** moyens nautiques dans le département pour **12** stations (dont 9 permanentes) et **527** bénévoles.

Sources : DIRM NAMO, SNSM

(1) Opérations dans le département : ports et accès, bande des 300 mètres des plages, eaux territoriales.